

**DELIBERATION DU 30 MARS 2012**  
**COMMUNE DE LISSY**  
**77550**

Le trente mars deux mille douze légalement convoqués le vingt six mars, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de LISSY à dix neuf heures trente, sous la présidence de M. LECINSE J.C., Maire

Présents : Mrs JC LECINSE, C. AMERGE, A. BADER, G. BETTIO, C. ROGER  
Mmes J. BALIQUE, N. CANET, P. GOUPILLAUD

Absents excusés : Mr P. LEROUX, Mme M. VANAERDEWEGH

Secrétaire de séance : Mme N. CANET  
Secrétaire : Mle P. ALONSO

Date de convocation : 26/03/2012  
Date d'affichage : 26/03/2012

**OBJET : Délibération n° 9/2012 : Tarif concession cimetièrè.**

Monsieur André BADER propose les tarifs suivants concernant les concessions du cimetière de LISSY :

- |   |   |
|---|---|
| ✓ Concession 2mx1m :  | pour 30 ans : 150 € TTC   |
| ✓ Concession 1mx1m ( <i>cavurne</i> ) :                           | pour 15 ans : 75 € TTC<br>Pour 30 ans : 150 € TTC   |
| ✓ Concession case colombarium :<br>( <i>case pour 1/2 urnes</i> ) | pour 15 ans : 330 € TTC<br>pour 30 ans : 580 € TTC<br>Incluant le tarif de la porte de la case<br>Option gravage/identification : 80 € TTC                                      |
| ✓ Jardin du Souvenir :  | une contribution de 15 € TTC ( <i>inscription</i><br><i>Registre de la mairie</i> )<br>Pose d'une plaquette ( <i>facultative</i> ) au nom du<br>Défunt à la charge du demandeur |

Le règlement détaille du cimetière et les conditions d'utilisation des différentes concessions fera l'objet d'un arrêté municipal.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré **ACCEPTENT**, à l'unanimité la proposition des tarifs de concessions.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire  
J-C LECINSE

Transmis en Préfecture le  
Et rendu exécutoire le  
Le Maire,  
J.C. LECINSE

03 AVR. 2012  
03 AVR. 2012

